

DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE

MARTINIQUE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 25 novembre 2015

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	21	25		
		Dont procurations		
		04		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
25	25	00	00	00

L'an deux mille quinze et le vingt-cinq novembre le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Date de la convocation

17/11/2015

Date d'affichage

19/11/2015

Objet de la Délibération

FINANCES

**Budget Supplémentaire
Exercice 2015**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

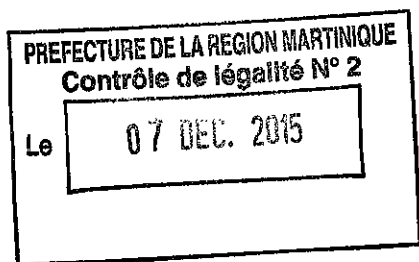
Arlette BRAVO-PRUDENT

Etaient présents : Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Éric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS.

Absents excusés : MM Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Charles ANIN, William PAULIN, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : MM Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : MM Christine ALIKER, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Marie-Claude RAQUIL, William PAULIN ont respectivement donné procuration à Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY.



BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BS) – EXERCICE 2015

À la demande de monsieur le Maire, monsieur Antoine JEAN-BOLO indique que le budget supplémentaire (BS) a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés au compte administratif (CA) de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif (BP).

Ce projet de budget supplémentaire constitue la deuxième étape budgétaire de l'exercice 2015 après le vote du budget primitif qui a eu lieu le 1^{er} avril.

Il ne peut intervenir qu'après le vote du compte administratif de l'exercice antérieur qui s'est déroulé pour 2014, le 26 juin 2015.

Ce projet, équilibré en ses deux sections, se structure comme ci-après :

Section de Fonctionnement	574 286,00
Section d'investissement	6 309 684,40
TOTAL GENERAL DU BS	6 883 970,40

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :

	Dépenses	Recettes
Excédent 2014 reporté		-
Propositions nouvelles	574 286,00	574 286,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	574 286,00	574 286,00

EN SECTION D'INVESTISSEMENT :

	Dépenses	Recettes
Déficit d'investissement reporté	385 456,46	
Reste à réaliser	5 060 394,00	3 605 536,00
Affectation des résultats 2014		1 049 707,40
Total des reprises 2014 en investissement	5 445 850,46	4 655 243,40
Propositions nouvelles	863 833,94	1 654 441,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	6 309 684,40	6 309 684,40

TOTAL GENERAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 6 883 970,40 €

Pour mémoire, le montant du budget primitif (BP) s'élevait à : 29 058 386,00 €

Le montant cumulé des autorisations 2015 se chiffre ainsi à : 35 942 356,40 €

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Antoine JEAN-BOLO et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le Budget Supplémentaire équilibré en recettes et en dépenses pour un total de 6 883 970,40€, dont :

- 574 286,00 € en fonctionnement
- 6 309 684,40 € en investissement

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 04 DEC. 2015

Le Maire,

Luc CLEMENTE

